



AVENANT AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

ENTRE

ETIX WAY ET **{{NOM\_SOCIETE}}**

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La société ETIX WAY, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 000 euros, immatriculée au RCS Créteil sous le numéro 850 866 761 dont le siège social est situé au 44 Rue Roger Salengro 94120 Fontenay sous-bois, représentée par Noureddine ZIANI, agissant en qualité de Président.

Ci-après dénommée « La Société »

D’une part,

ET

Le Sous-Traitant **{{NOM\_SOCIETE}}**, immatriculé au RCS de **{{NOM\_RCS}}**  sous le numéro **{{NUMERO\_RCS}}**, dont le siège social est situé au **{{ADRESSE\_SIEGE}}** et est représentée par **{{SEXE}}** **{{REPRESENTANT\_ENTREPRISE\_SOUS\_TRAITANT}}**, agissant en qualité de **{{QUALITE}}**.

Ci-après dénommée « Le Sous-Traitant »

D’autre part,

PREAMBULE

Les parties ont conclu un contrat de sous-traitance en date du **{{DATE\_DEBUT\_ANCIEN\_CONTRAT}}**

(ci-après le « Contrat »).

Les parties désirent prolonger la durée du Contrat.

IL EST AINSI CONVENU CE QUI SUIT

Article 1

Les parties conviennent de prolonger le Contrat du **{{DATE\_DEBUT\_ANCIEN\_CONTRAT}}.**

Article 2

Le présent avenant entrera en vigueur à compter du **{{DATE\_DEBUT\_NOUVEAU\_CONTRAT}}**

au **{{DATE\_FIN\_NOUVEAU\_CONTRAT}}**.

Article 3

Les dispositions du Contrat qui n’ont pas été modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait à Val de Fontenay, le **{{DATE\_DEBUT\_CONTRAT}}**

Pour la Société Pour le Sous-Traitant

Noureddine ZIANI **{{NOM\_PRENOM\_SOUS\_TRAITANT}}**

Président **{{QUALITE}}**